

# Forum EBBN

Projet d'adaptation de l'organisation et des processus  
de l'ancien groupe de réflexion

Hansjörg Ryser

La version allemande est déterminante

# 1. Principe et bases

## 1.1. Participation

L'élaboration de stratégies et de planifications techniques par les autorités et les responsables de projets dans le cadre d'EBBN requiert la participation des groupes intéressés issus des domaines de l'économie, des transports et de l'environnement ainsi que des initiatives citoyenne.

Une plateforme de dialogue simplifiée et allégée permet de garantir l'échange consultatif d'informations, d'avis et de besoins.

Cette participation est un complément préalable aux processus d'autorisation et de participation établis pour les projets de planification concrets.

La participation publique en lien avec un projet continue d'avoir lieu dans le cadre des études, planifications et projets séparés des partenaires d'EBBN.

## 1.2. Recommandations du rapport final sur le processus de dialogue relatif à la branche Ouest de Bienne

Une organisation faîtière du projet doit être créée en premier lieu au nom et sous la direction d'une délégation des autorités (DDA). Celle-ci est responsable du processus, de la coordination, de la mise en œuvre en temps voulu des mesures et des solutions ainsi que des relations publiques et de la communication. Une gestion professionnelle de l'ensemble du projet et un organe de contrôle indépendant (comprenant entre autres des groupes professionnels et d'intérêts) sont des éléments importants pour la réussite de la planification et de la mise en œuvre des mesures. Le groupe de soutien peut communiquer de manière indépendante.

Les pouvoirs de décision en matière de planification, de conception et de financement restent du ressort des organes responsables, conformément aux règles de compétence.

L'organisation du projet est également responsable de la surveillance et du contrôle (point 3) ainsi que de la coordination entre les mesures à court, moyen et long termes. Elle garantit une participation active de la population dans le cadre de sous-projets individuels.

### 1.3. Description des tâches de la DDA du 07.12.2021

Le groupe de réflexion est régulièrement informé (4x par an) de l'état des activités de l'organisation faîtière et thématise certaines questions. Sa mission est de conseiller la délégation des autorités (il n'a donc pas de compétences en matière de décisions et de dépenses).

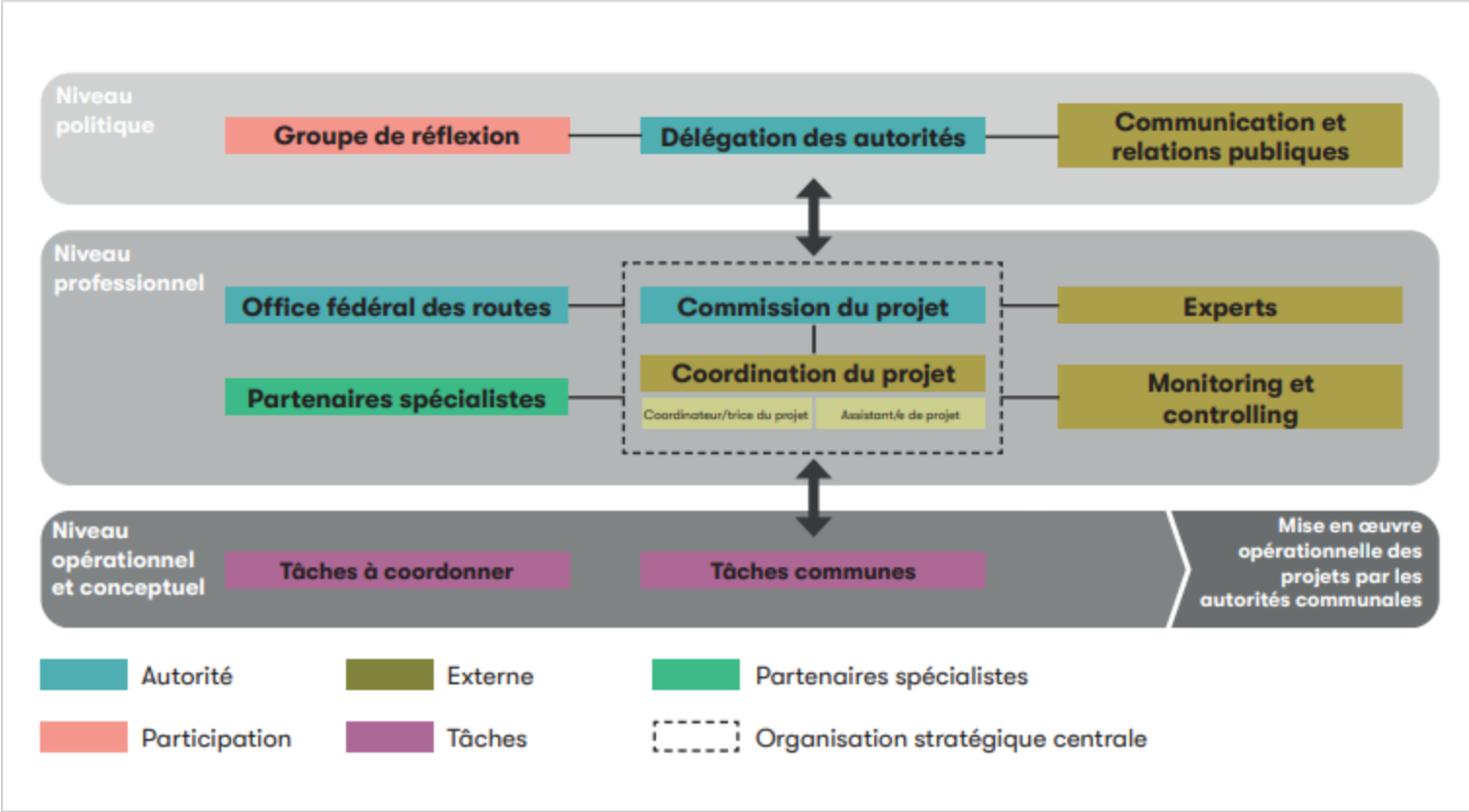
L'organe représente une large diversité d'opinions et a pour tâche d'encadrer la mise en œuvre des recommandations découlant du processus de dialogue. L'objectif est de présenter à la DDA l'éventail des opinions sur les différentes questions.

Le groupe de réflexion prend régulièrement connaissance des résultats de la surveillance et du contrôle ainsi que des conclusions et mesures.

La communication commune du groupe de réflexion se fait lors d'un point de presse à l'issue de chaque séance du groupe.

D'autres groupements peuvent également être intégrés, à condition qu'ils adhèrent aux résultats du processus de dialogue.

# 1.4. Organigramme



## 2. Forum EBBN

## 2.1. Nouveauté

Le groupe de réflexion (organe) est remplacé par le forum EBBN (plateforme de dialogue).

Dans le cadre d'un dialogue consultatif, le forum EBBN encadre la mise en œuvre des recommandations découlant du rapport final relatif au processus de dialogue pour la branche Ouest.

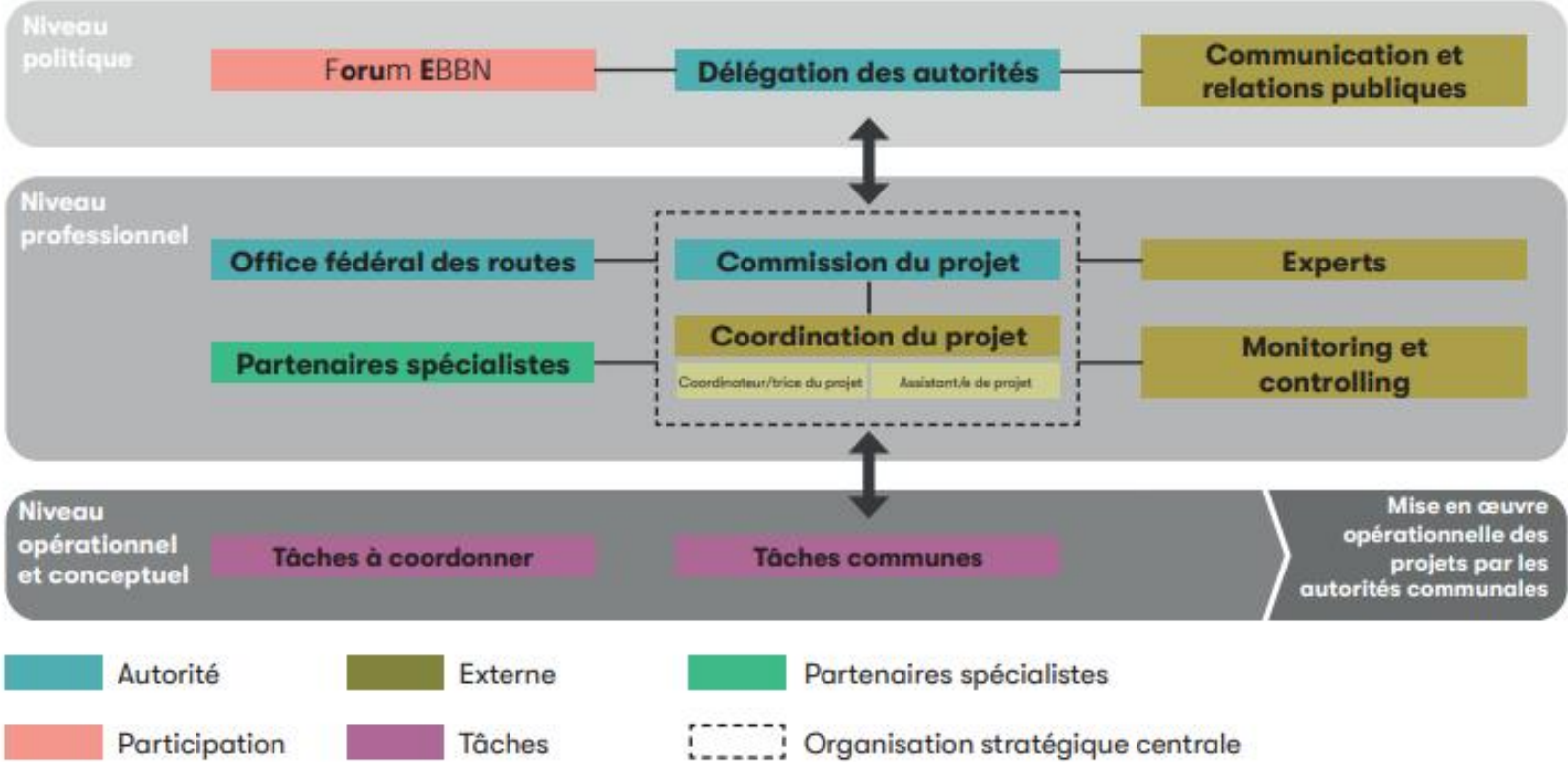
Le forum EBBN intègre un éventail représentatif d'opinions et d'intérêts sur les thèmes spécifiques d'EBBN dans la région.

Les représentantes et représentants des groupements se réunissent 2 à 4 fois par an avec les autorités et les responsables de projet dans le cadre de séances d'information et d'ateliers.

Les forums EBBN sont dirigés par la personne responsable de la communication/des relations publiques et préparés avec la coordination du projet, en accord avec la délégation des autorités et les responsables de projet.



## 2.2. Nouvel organigramme



## 2.3. Utilité d'une plateforme de dialogue

Un échange d'informations régulier et institutionnalisé entre les autorités, les responsables de projets, les groupes d'intérêts issus des milieux de l'économie, des transports et de l'environnement et les initiatives citoyennes, destiné à mettre en œuvre les recommandations découlant du processus de dialogue, permet de prendre en compte suffisamment tôt les besoins, avis et suggestions dans la planification globale d'EBBN.

Transmission de connaissances sur des thèmes spécialisés par les représentantes et représentants des autorités de construction et d'aménagement ainsi que d'autres spécialistes et leurs représentantes et représentants.

Échange d'opinions et d'informations entre les groupements.

Échange d'informations transparent et régulier et retours non seulement aux organisations participant au forum, mais aussi sur les travaux en cours dans le cadre d'EBBN afin de renforcer la confiance mutuelle.

## 2.4. Différences entre le forum EBBN et le groupe de réflexion

### Forum EBBN

Flexible, ouvert, peu de contraintes formelles  
Procès-verbaux photographiques des ateliers

Ouverts à différents groupements

Participation sous réserve de la reconnaissance  
du rapport final sur le processus de dialogue relatif  
à la branche Ouest de Bienne et de la description  
des tâches de la délégation des autorités  
du 07.12.2021 et respect des règles du jeu

Direction/modération indépendante par  
Hansjörg Ryser

### Groupe de réflexion

Exigences liées aux réunions : formalités  
et procès-verbaux écrits

Groupements avec procédures  
d'admission

Participation possible sans reconnaissance  
Aucunes règles du jeu

Direction par le ou la président·e de la DDA  
Le double rôle de représentation de la DDA  
et de présidence de la séance est une source  
de conflits potentiels.

# 3. Organisation

### 3.1. Responsabilités

La responsabilité des différents projets et planifications d'EBBN est du ressort de la délégation des autorités, à savoir des différents partenaires d'EBBN.

Le forum EBBN met en place une plateforme de dialogue consultatif.

Le forum EBBN constitue au sens général un complément à la participation propre à un projet des différents partenaires d'EBBN avec les groupes d'intérêt et le public.

Les procédures de participation à des projets spécifiques au niveau des partenaires d'EBBN sont réalisées par les autorités compétentes, indépendamment du forum EBBN. Dans la mesure du possible, les groupements du forum EBBN sont impliqués aux côtés des organes locaux et des citoyennes et citoyens. La responsabilité de l'organisation et des contenus incombe aux autorités concernées.

## 3.2. Participation

Peuvent participer au forum les groupements issus du processus de dialogue. En fonction des thèmes, d'autres groupements intéressés et communes concernées peuvent être invités.

L'invitation est effectuée par la coordination de projet d'EBBN.

Chaque groupement définit une représentante ou un représentant qui participe aux forums EBBN.

Les personnes qui participent à un forum EBBN

- adhèrent au rapport final découlant du processus de dialogue relatif à la branche Ouest de Bienne
- acceptent les tâches et le rôle du forum en tant que plateforme de dialogue consultative
- veillent à restituer les informations reçues à l'organisation concernée.

Les personnes participant au forum font preuve de respect et d'estime. Elles sont intéressées par un dialogue constructif et axé sur les solutions.

### 3.3. Structure

Au moins deux représentant·es de la délégation des autorités participent à chaque forum.

Les membres de la commission de projet ou des spécialistes externes peuvent également être invités pour intervenir sur certains thèmes.

Le responsable de la communication/des relations publiques est en charge de la conduite et de la modération des forums, avec le concours de la coordination de projet.

L'horaire des forums EBBN tient compte des obligations professionnelles des représentantes et représentants (17 h 00 – 19 h 00).

Les forums EBBN ont lieu à Bienne. Si cela s'avère indiqué, un forum peut également être organisé dans une commune partenaire d'EBBN.

Des visites de terrain sont également envisageables.

### 3.4. Contenus

La coordination de projet établit, en accord avec la commission de projet et la délégation des autorités, une planification annuelle des thèmes prioritaires pour les travaux d'EBBN.

Les forums EBBN sont adaptés à cette planification afin d'intégrer les groupements dans un dialogue consultatif de manière aussi efficace que possible.

La coordination de projet et le directeur du forum préparent les forums et rassemblent les documents nécessaires.

Pour adapter les forums aux besoins des groupements, 2 à 3 représentant·es des groupements peuvent être consulté·es dans le cadre d'un groupe de travail préparatoire.

Les points à l'ordre du jour des forums EBBN doivent être limités à quelques thèmes afin de garder une vue d'ensemble et d'offrir la possibilité d'un dialogue.

Les séances commencent par un bref retour par la coordination de projet et/ou les représentant·es de la DDA sur l'état des travaux et les suggestions ou remarques formulées lors des précédents forums.



# 4. Communication

## 4.1. Communication interne

L'invitation est effectuée par la coordination de projet en accord avec la délégation des autorités et les responsables de projet.

Les invitations et les informations sur la préparation sont transmises aux représentant·es au moins 14 jours avant les forums EBBN.

Le directeur et la coordination de projet rédigent un rapport succinct sur chaque forum, éventuellement complété par des procès-verbaux photographiques des ateliers. Le rapport est transmis aux personnes participant au forum et à la délégation des autorités. Il est publié sur le site Internet d'EBBN.

Aucun procès-verbal écrit détaillé n'est établi.

## 4.2. Communication externe

Le public doit être informé de manière aussi transparente et compréhensible que possible des travaux d'EBBN.

La communication externe se base sur l'évolution des thèmes prioritaires d'EBBN. Elle s'effectue via le site Internet et les communiqués de presse. L'implication directe de la population a lieu dans le cadre des différentes participations et projets (manifestations participatives).

Les médias sont informés dans le cadre d'un point de presse par les représentant·es de la délégation des autorités, les responsables de projet et les représentant·es du forum EBBN des contenus du forum et du résultat d'un thème prioritaire.

Les thèmes ainsi que la date et l'heure du point de presse sont définis par la délégation des autorités. L'organisation est assurée par le responsable de la communication/des relations publiques en collaboration avec la coordination du projet.

La délégation des autorités peut en outre informer individuellement les médias et le public de ses activités.